

Rapport annuel voté en plénière du 10 décembre 2014

# L'agriculture familiale

## Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le rapport annuel présenté aujourd'hui est une bonne synthèse des travaux de notre assemblée et montre bien, à un an de la fin de la mandature, de quelle façon nous avons su y intégrer, entre autres, les enjeux environnementaux ou les enjeux relatifs à la jeunesse. C'est un rapport soucieux des générations futures et de la qualité de l'environnement, mais également de la société qui leur sera laissée, comme en témoigne l'effort de prospective qui est fait.

S'il n'est pas toujours très précis ou opérationnel dans ses recommandations, sans doute en raison de la forme même de l'exercice, le rapport annuel 2014 pose des principes qui nous semblent fondamentaux et c'est davantage en ce sens que nous l'envisageons. Dans ce rapport notre assemblée réaffirme ainsi l'importance de ne pas sacrifier les droits sociaux et le bon fonctionnement du service public dans le cadre de forte contrainte budgétaire que nous connaissons.

Nous souhaitons également souligner la volonté de prioriser qui apparaît dans le rapport. Celui-ci identifie les investissements indispensables au soutien de l'activité économique, au nombre desquels, la transition écologique, l'adaptation de notre appareil productif, l'éducation et la cohésion sociale. Nous souscrivons pleinement au choix de ces orientations prioritaires.

Quelques points retiennent plus particulièrement notre attention :

- nous approuvons la priorité donnée à la montée en qualification parmi les moyens de lutter contre le chômage. Même si les difficultés d'accès à l'emploi des jeunes ne s'expliquent pas principalement, ni exclusivement, par un déficit de qualification, la nouvelle économie de la connaissance rend nécessaire l'acquisition de compétences adaptées. La lutte contre la dualité du marché du travail, particulièrement néfaste aux jeunes, doit également être encouragée ;
- les enjeux du logement sont également mis en exergue, et à cet égard une attention particulière est portée aux jeunes qui subissent de façon exacerbée la crise du logement en France. A l'instar du rapport, notre groupe regrette la limitation des champs d'application de la GUL ou de l'encadrement des loyers dans la loi ALUR amendée ;
- enfin, le rapport préconise de s'engager davantage, au niveau européen, dans la lutte contre l'évitement fiscal, et les structures juridiques opaques. La fraude fiscale constitue un manque à gagner considérable pour le financement de notre modèle social, elle est également une entrave grave au développement des pays du sud, ainsi que cela aurait pu être souligné.

Pour les raisons que nous venons d'exprimer, notre groupe vote en faveur de ce rapport.